|  |
| --- |
| **Le professeur, acteur de la communauté éducative - Capacité à s’inscrire dans un cadre réglementaire et éthique** |
| Attendu | Observables en situation de classe |
| **8. Fonde** son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l’école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier  | N1 : Des échanges descendants uniquement. Pas d’interaction avec les élèvesN2 : Porte un regard réflexif sur sa pratique. Mène une réflexion pour répondre aux objectifsN3 : Respect garanti entre membres de la communauté. Sentiment de sécurité ; expression libre et respectueuse |
| **9. Respecte** et fait respecter les principes d’égalité, de laïcité, d’équité, de tolérance et de refus de toute discrimination | N1 : message descendant, injonctif. Une exigence partiellement intégrée.N2 : respecte les principes. Cherche à mettre en oeuvre un enseignement laïc et équitable (différenciation...)N3 :  |
| **10. Répond** aux exigences d’assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité |  |
| **11. Adopte** une attitude et un positionnement d’adulte responsable dans la classe et dans l’établissement |  |
| **17. Connaît et met en œuvre** les droits et obligations liés à l’usage du numérique dans ses pratiques professionnelles |  |